

## EDITO



Dans la précédente édition de notre bulletin, j'écrivais que la saga printanière de notre aménagement du centre du village se terminerait dès cet été. C'était hélas sans compter sur la persévérance et les persistantes revendications de certains, dont le lobbying n'a pas faibli en mettant la pression sur les services techniques du conseil général.

Pourtant, nous avons pleinement joué la carte de l'ouverture et du dialogue pour concilier les différentes exigences pendant toute la durée des travaux, sans toutefois remettre en cause l'équilibre général de notre projet d'embellissement et de sécurisation.

Nous avons validé le principe d'un aménagement supplémentaire pour agrandir les zones franchissables cintrant le rond-point. Une sur-largeur de l'anneau central est également rendue franchissable et sa partie centrale fera l'objet d'un traitement paysager adapté.

Pour faciliter les manœuvres des bus, nous avons également repositionné les mats de la signalisation verticale et de l'éclairage public. La prochaine et ultime étape consiste à déposer les réseaux aériens et finir les enrobés.

Si je peux comprendre toutes les revendications, mêmes les plus saugrenues, je n'admettrais jamais que le moyen d'expression retenu se transforme en actes de vandalismes. Je préviens leurs auteurs, que les prochaines dégradations volontaires feront l'objet de plainte en gendarmerie et de poursuites judiciaires.

En tous les cas, il est clair que celui qui volontairement ne veut pas réussir à tourner autour de ce rond-point, n'y arrivera jamais. Si d'avance on avait su que certains feraient tellement de vent, on aurait pu installer des éoliennes dans notre village.

Aujourd'hui, il est regrettable de devoir constater que la zone trop facilement franchissable de l'anneau central ne permet pas de réduire la vitesse comme nous le souhaitons, mais nous devons nous plier aux décisions des services techniques du gestionnaire de la voirie départementale.

Au final, nous considérons toutefois que ce projet est pleinement réussi, même si la partie centrale du rond-point n'est pas totalement aboutie.

L'utilité des emplacements des bus en bordure de la RD 919 est également avérée. Il convient également de saluer la contribution de certains riverains, qui ont profité de la présence des entreprises de travaux publics pour rénover leur usoir.

Du plus bel effet, notre nouvel éclairage public à leds permet de sécuriser le passage des piétons tout en permettant de conséquentes économies d'énergie avec en plus la possibilité de réduire l'intensité en pleine nuit. Le nouveau parvis de l'église valorise encore mieux cet édifice, qui bénéficie également d'un accès pour personne à mobilité réduite.

Dès le printemps prochain, nos agents communaux mettront tous leurs talents au service de l'aménagement paysager, que nous allons particulièrement soigner dans le prolongement de notre habituelle politique du fleurissement.

Simon SCHMIDT  
Maire de Oermingen

# ETAT-CIVIL

3<sup>ème</sup> trimestre 2014

## Naissances :

### **BIEBER Camille,**

Née le 21 juillet 2014 à Saverne,

Fille de BIEBER Mathieu et de BACH Aurélie, demeurant  
35, rue du Muguet.

### **NEY Baptiste,**

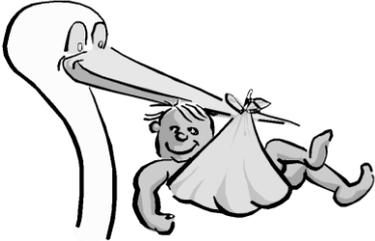
Né le 28 juillet 2014 à Sarreguemines,

Fils de NEY Frédéric et de BURGUN Estelle, demeurant 2,  
Cité du Personnel.

### **HAOUHAMDI Nolan,**

Né le 15 août 2014 à Sarreguemines,

Fils de HAOUHAMDI Hakim et de HENTZGEN Anne,  
demeurant 20, rue du Stade.



## Mariages :

Le 06 septembre 2014  
à Oermingen

**Daniel WLOTZKO  
&  
Christelle LIEB**

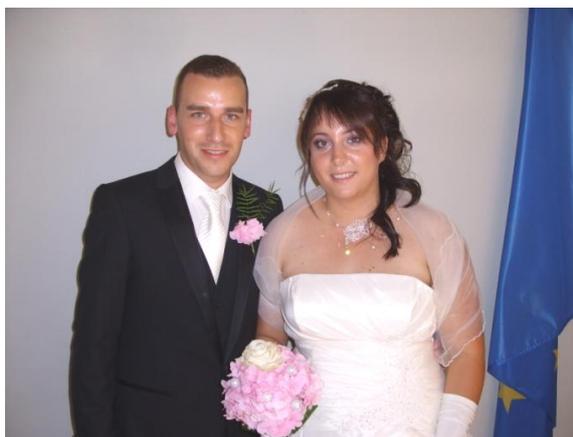


Le 13 septembre 2014  
à Oermingen

**Nicolas JACOB  
&  
Tania HOLZER**

Le 20 septembre 2014  
à Oermingen

**Jérôme MISCHÉL**  
&  
**Alexia WINKLER**



**Décès :**

**Mme Vve GERSCHHEIMER née BLOESING Frieda,**  
**87 ans,**

Décédée le 27 juillet 2014 à Sarralbe,  
Ayant demeuré 20, rue de la Mairie.

## LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES

### Les 100 ans de Mme KLEIN Françoise

Entourée de sa famille et de ses amis, Françoise KLEIN a fêté ses 100 ans à Oermingen.

Née en 1914, elle a vécu tous les grands évènements du 20<sup>ème</sup> siècle. Pour ce beau cap à franchir, tous les invités étaient heureux de pouvoir rendre hommage à leur aïeule et de s'incliner devant son expérience et sa sagesse.

Elle est née au début de la grande guerre. Elle avait 4 ans à l'armistice, 23 ans lors de son mariage, 25 ans lors de la déclaration de la seconde guerre mondiale.



Née Taesch, elle a vu le jour le 21 septembre 1914 à Voellerdingen. 6<sup>ème</sup> d'une fratrie de 10 enfants, elle a grandi dans son village natal. Aide-ménagère chez l'institutrice du village, elle s'est mariée le 28 mai 1937 avec Joseph Klein d'Oermingen.

4 enfants sont nés au foyer : Alfred habite à Hoenheim, Marie-Thérèse et Gilbert résident à Oermingen, Monique est décédée. Le 14 octobre 1971, Françoise Klein a eu la douleur de perdre son époux qui était agent communal. 5 petits-enfants ainsi que 6 arrière-petits-enfants sont venus agrandir son cercle familial.

La nouvelle centenaire est établie au domicile de sa fille qui lui prodigue toute son attention. Fleurs et cadeaux ont été remis à Françoise. Nos meilleurs vœux.

## MOUVEMENTS DE LA POPULATION

Ont quitté la commune :	
M. et Mme BOVI Stéphane	Pour HOLVING
Mme LEHNERT Magali et ses enfants	Pour SARRALBE
Melle FRITSCH Jordane	Pour HERBITZHEIM

Nous souhaitons la bienvenue aux personnes qui se sont installées dans notre commune :	
Mme LEHNERT Agnès et ses 2 enfants	2, rue de l'Etang
M. SORRENTE Cédric et Melle ROYER Sonia	C 2, Route de Dehlingen
M. PSIKUS Piotr	18, Cité du Personnel
Famille HOLZER Cédric	28, rue des Alliés
Mme DEBES Monique et son fils Adrien	1A, rue de la Montée
Mme SAKFA Katia et ses enfants	20, rue du Stade
Mme DEMIR Gulel et ses enfants	18, rue de Herbitzheim

# Anniversaires



M. HAGEMANN Albert  
90 ans

OCTOBRE 2014	
96 ans	Mme Gapp née Kiefer Anne le 15.10.1918
92 ans	M. Anglade Marcel né le 23.10.1922
90 ans	Mme Schmitt née Altmeyer Régine le 11.10.1924
90 ans	M. Hagemann Albert né le 13.10.1924
89 ans	Mme Wecker née Sunder Monique le 04.10.1925
77 ans	Mme Muller née Koeppel Erika le 18.10.1937
74 ans	M. Bourdin Louis né le 28.10.1940
73 ans	M. Kappes Jean né le 05.10.1941
73 ans	M. Buck Henri né le 14.10.1941
73 ans	Mme Buda née Hertzog Anne le 31.10.1941
72 ans	M. Kalis Bernard né le 12.10.1942
72 ans	Mme Kappes née Schitter Albertine le 19.10.1942
72 ans	M. Bloesing Théo né le 31.10.1942
71 ans	M. Wittmann René né le 24.10.1943

## NOVEMBRE 2014

84 ans	M. Ehrhardt Charles né le 09.11.1930
84 ans	Mme Murer née Schmitt Marie le 22.11.1930
78 ans	Mme Semler née Altmeyer Solange le 06.11.1936
76 ans	M. Colling Joseph né le 04.11.1938
75 ans	Mme Gapp née Doucey Nicole le 20.11.1939
74 ans	Mme Lenhard née Dallem Josiane le 14.11.1940
74 ans	Mme Beyer née Michel Elsa le 28.11.1940
73 ans	M. Muller Jean-Pierre né le 13.11.1941
70 ans	Mme Bourdin née Lohmann Irma née le 27.11.1944



Mme BORTOLUZZI Elsa  
85 ans



Mme WILHELM Hélène  
80 ans

## DECEMBRE 2014

89 ans	M. Bischoff Joseph né le 09.12.1925
88 ans	Mme Pfersch née Kirch Marie-Thérèse le 02.12.1926
85 ans	Mme Bortoluzzi née Silberreiss Elsa le 10.12.1929
83 ans	Mme Muller née Pfersch Georgette le 15.12.1931
83 ans	Mme Bellott née Muller Marie Rose le 31.12.1931
80 ans	Mme Wilhelm née Hagemann Hélène le 30.12.1934
78 ans	M. Hengel Gilbert né le 23.12.1936
77 ans	Mme Schreiner née Pastor Annette le 02.12.1937
76 ans	M. Stutzmann Gilbert né le 04.12.1938
76 ans	M. Bachmann Charles né le 07.12.1938
73 ans	M. Buda Albert né le 03.12.1941
72 ans	M. Bourdin Michel né le 08.12.1942
71 ans	M. Haury Helmuth né le 21.12.1943

## LE PARVIS DE L'ÉGLISE PROTESTANTE...

L'aménagement du parvis de l'église protestante avec des pavés en granit a prévu un accès spécifique pour les personnes à mobilité réduite, qui pourront accéder à l'église par la porte latérale...

Les potelets implantés en bordure de la voirie ont pour finalité de rendre cet espace totalement piétonnier. Seuls deux de ces potelets sont amovibles pour faciliter le stationnement des pompes funèbres lors d'un enterrement.

Il convient de ne pas stationner de véhicule entre ces potelets, ni sur l'accès handicapés.

Merci pour votre compréhension....



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 15 JUILLET 2014**

**Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;**

**Présents :**

Mme SCHMITT Marie Anne - MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul, Adjoints ;  
Mmes BUCH Marie-Claire - KAPPES Nadine - KIEFER Evelyne - MM. FREYMANN Jean-Marie -  
HOFFMANN Thierry - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul.

**Absents excusés :**

M. DAHLET Gilbert - Mmes GUINEBERT Véronique - MICHELS Katia et MULLER  
Bénédicte ayant donné pouvoir respectivement à MM. FREYMANN Jean-Marie - NUSSLEIN Paul  
- Mme BUCH Marie-Claire et M. KAPPES Jean-Marie.

**1. Rapport annuel 2013 du service eau**

Le conseil municipal adopte le rapport annuel 2013 de l'eau. Les principales données sont issues du rapport annuel élaboré par l'ARS Alsace. Pour l'année 2013, l'eau distribuée par la commune est restée conforme aux normes réglementaires et présente une excellente qualité bactériologique.



**2. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre du lotissement**

Monsieur le maire rappelle la nature des travaux de viabilisation du lotissement "La Colline du Hohberg", dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études Nord Est Ingénierie de Sarreguemines.

La notification du marché de maîtrise d'œuvre fixe le coût estimatif des travaux de la voirie définitive à 148.007,- € avec un taux de rémunération de 5,00 %. Le nouveau coût prévisionnel des travaux est arrêté à 164.926,80 € HT.

Le conseil municipal décide, par 13 voix pour et 2 abstentions, de :

- Appliquer le taux de rémunération initial de 5,00 % sur ce nouveau coût prévisionnel des travaux,
- Fixer le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre à 8.246,34 € HT.

**3. Convention ATVA**

Monsieur le maire expose que les services de l'Etat souhaitent mettre fin à leur mission d'Assistance Technique (ATESAT), qui permettait aux communes d'obtenir appui et conseil en matière de voirie et d'aménagement.

Le Conseil Général du Bas-Rhin propose ses services pour reprendre cette compétence et poursuivre ainsi cette mission. Ce dispositif d'Accompagnement Technique des collectivités en Voiries et Aménagements (ATVA) est formalisé par une convention.

Le conseil municipal décide de :

- Adopter les dispositions de la convention "ATVA" ;
- Autoriser le Maire à signer la convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### 4. Régime de l'aide à l'électrification

Monsieur le maire explicite les enjeux de la réforme des aides à l'électrification. Depuis sa création, le Syndicat d'Electrification, composé de 46 communes, bénéficie du régime « urbain » qui dispose qu'à l'exception des travaux d'amélioration de l'esthétique des réseaux, la maîtrise d'ouvrage et le financement des investissements sur le réseau sont entièrement pris en charge par le distributeur (ERDF).

Suite à la parution du décret du 16 mai 2014, le Préfet peut remettre en cause ce régime et faire basculer toutes nos communes en régime « rural » qui prévoit que le SIVU deviendrait maître d'ouvrage des investissements et 20 % du montant des travaux resteraient à la charge du SIVU et des communes adhérentes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de demander de soustraire le SIVU d'Electrification du bénéfice du régime des aides à l'électrification rurale,

#### 5. Tarif du repas du périscolaire

Monsieur le maire présente la requête du fournisseur des repas du périscolaire, qui envisage de répercuter la hausse des matières premières et autres approvisionnements sur le coût unitaire des repas qui passerait à 4,50 € TTC.

Le conseil municipal décide, par 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, de :

- Fixer le tarif unique d'un repas à 4,60 € TTC, à compter du 1er septembre 2014.

#### 6. Adoption de devis

##### ✓ Clôture de l'aire de jeux

Monsieur le maire expose que les opérations d'implantation et d'installation de l'aire de jeux sont achevées. L'aménagement paysager sera réalisé dans un second temps.

Pour sécuriser cet espace réservé aux enfants, il convient de poser une clôture d'une hauteur de 1.10 mètre et d'un portillon.



Le conseil municipal décide à l'unanimité de l'adopter le devis de l'entreprise Alsace Application pour un montant total HT de 1.500,- €.

##### ✓ Remplacement d'un lavabo de l'école maternelle

Vu l'état de vétusté du lave-main utilisé par les enfants de l'école maternelle, qui n'est plus réparable, il doit faire l'objet d'un remplacement intégral.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le devis de l'entreprise Syl'Services d'Oermingen pour un montant total HT de 2.797,62 €.

##### ✓ Renouvellement du parc informatique des écoles

Monsieur le maire précise que le parc informatique des écoles n'est plus adapté à l'installation de nouveaux logiciels. L'ensemble des ordinateurs en réseau doit faire l'objet d'un remplacement.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le devis de l'entreprise Saverne Informatique pour un montant total HT de 5.547,50.

## 7. Etat d'avancement des travaux de la rue de la Mairie

Monsieur le maire commente l'état d'avancement des travaux d'aménagement de la rue de la Mairie et du carrefour central :



- Les enrobés de finition ont été posés sur les routes départementales, le rond-point et la voirie communale ;
- Le contournement du rond-point par les poids lourds ne semble plus poser de problème suite au bétonnage de l'anneau central franchissable ;
- Le revêtement définitif des trottoirs sera réalisé seulement après la dépose des anciens poteaux électriques ;
- Les candélabres en fonte sont posés et branchés sur le nouveau réseau ;
- Les anciens poteaux électriques seront déposés dès réception de l'aval de ERDF, qui doit préalablement attester de la bonne exécution des travaux d'enfouissement ;



- L'entreprise titulaire du marché a établi les devis d'aménagement des usoirs, qui seront soumis à la validation de chaque propriétaire...

Le conseil municipal en prend acte.

## 8. Divers

### ✓ Aide à la valorisation du bâti

Le conseil municipal décide de verser à M. STOLL Didier une aide financière de 426,76 € pour des travaux de rénovation de la toiture de sa maison sis 11, rue de la Mairie.



### ✓ Jury des maisons fleuries

Le jury des maisons fleuries passera dans les rues du village le mercredi 23 juillet 2014 à partir de 19 heures pour arrêter le classement du concours 2014.

Sont désignés membres du jury local : SCHMIDT Simon, KAPPES Nadine, FREYMANN Jean-Marie, SCHMITT Marie Anne et KIRSCH Jean-Paul, ainsi que 4 représentants du conseil municipal de Keskastel.

Le jury passera également dans les rues du village de Keskastel le mardi 22 juillet 2014 à partir de 19 heures pour arrêter le classement de leur concours 2014.

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 SEPTEMBRE 2014

**Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;**

**Présents :**

Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul, Adjoints  
Mmes BUCH Marie-Claire - KAPPES Nadine - KIEFER Evelyne - MULLER Bénédicte - MM.  
DAHLET Gilbert - HOFFMANN Thierry - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul.

**Absents excusés :**

Mme GUINEBERT Véronique et M. FREYMANN Jean-Marie ayant donné pouvoir respectivement à MM. NUSSLEIN Paul et DAHLET Gilbert.

### 1. Modification simplifiée du POS

Monsieur le Maire explique que le Plan d'Occupation des Sols, approuvé par délibération du 10 décembre 2001, nécessite une modification du règlement de la zone ND, pour permettre la réalisation d'un forage destiné à l'alimentation en eau potable du syndicat de Sarre-Union.

Il convient dès lors de procéder à une modification simplifiée du document d'urbanisme communal. Ce changement peut être effectué par délibération du conseil municipal après une « mise à disposition du public », durant une durée d'au moins un mois, dans le cadre de la procédure de modification simplifiée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les modalités de la mise à disposition du projet de modification simplifiée.



Un avis au public précisant l'objet de la modification simplifiée, les lieux et les heures où le public pourra consulter le dossier et formuler des observations sera publié huit jours au moins avant le début de la mise à disposition du public, dans un journal diffusé dans le Département.

### 2. Relocation des chasses communales

- **Mode de consultation des propriétaires fonciers**

Les baux de location des chasses communales sont établis pour une durée de 9 ans et les baux actuels expirent le 1er février 2015. Les chasses seront donc remises en location dans les mois qui viennent pour une nouvelle période de 9 ans, soit du 2 février 2015 au 1er février 2024.



La procédure de mise en location de la chasse débute par la consultation des propriétaires fonciers sur l'affectation du produit de la chasse.

La décision relative à l'abandon du loyer de la chasse à la commune est prise à la double majorité, à savoir 2/3 des propriétaires représentant les 2/3 au moins des surfaces soumises à la communalisation.

Cette décision intervient soit dans le cadre d'une réunion des propriétaires intéressés, soit dans le cadre d'une consultation écrite de ces derniers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de consulter les propriétaires fonciers par courrier.

- **Fermage des terrains communaux.**

Monsieur le maire précise qu'il appartient au conseil municipal de délibérer sur l'affectation du produit du fermage des terrains appartenant à la commune.

En l'espèce, notre commune est propriétaire de 447 hectares compris dans le périmètre de chasse du ban communal.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter au budget communal la part du produit de la chasse pour les terrains appartenant à la commune.

- **La commission de la chasse**

Monsieur le maire relate que l'article 8 du cahier des charges prévoit la création d'une commission consultative communale de la chasse.

Il s'agit d'une commission qui regroupe l'ensemble des parties intéressées à la chasse communale et qui a plusieurs fonctions :



- avant la mise en location et durant la phase de mise en location, d'éclairer les décisions de la commune sur la constitution des lots de chasse, les modes de location, le choix des candidats ;

- durant toute la période d'exécution du bail, la commission doit constituer une instance de dialogue entre les parties notamment à l'occasion des difficultés ou incidents qui peuvent survenir dans la mise en œuvre du bail de chasse.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner MM. BLOESING Théo et KAPPES Jean-Marie pour siéger à la commission consultative communale de la chasse.

### **3. Utilisation du droit de priorité lors de la cession d'un terrain**

Monsieur le maire donne lecture d'une correspondance émanant des services de France Domaine, qui proposent à la commune d'utiliser son droit de priorité pour acquérir le terrain cadastré sous le numéro 14 en section 04 d'une superficie de 2,05 ares.



Ce terrain, situé en bordure de la route départementale RD 919 (angle de la rue de la Gare avec la rue de Voellerdingen), est évalué à un montant de 200,- €.

Attendu qu'il est dans l'intérêt de la commune d'utiliser son droit de priorité pour l'acquisition de cette parcelle ayant fait l'objet d'un aménagement paysager,

Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Se porter acquéreur de ce terrain cadastré sous le numéro 14 en section 04 d'une superficie de 2,05 ares ;
- Exercer son droit de priorité au prix de 200,- € correspondant à l'estimation domaniale.

#### 4. Avis sur la réforme du réseau des sous-préfectures

Monsieur le maire commente le projet de rénovation du réseau de sous-préfectures du département du Bas-Rhin, qui modifie notamment les limites de l'arrondissement de Saverne.

Vu que le projet de rénovation du réseau de sous-préfectures du département du Bas-Rhin renforce et pérennise la sous-préfecture de Saverne,

Le conseil municipal prend acte de la nouvelle carte des sous-préfectures.

#### 5. Classement du concours des maisons fleuries

Monsieur le maire présente le résultat du concours 2014 des maisons fleuries.

L'exploitation des fiches d'appréciation complétées par le jury, issu du conseil municipal de Keskastel et d'Oermingen, permet d'arrêter le classement et proposer l'attribution des différents prix.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le classement du concours 2014 des maisons fleuries.

#### 6. Aide à la valorisation du patrimoine bâti

##### ▪ Dossier de M. BAUER Rodolphe

Le conseil municipal décide de verser à M. BAUER Rodolphe une aide financière de 438,15 €, pour des travaux de rénovation de la toiture de sa maison sis 12, rue des Alliés.



##### ▪ Dossier de M. SCHREINER Camille

Le conseil municipal décide de verser à M. SCHREINER Camille, une aide financière de 857,25 €, pour des travaux de rénovation de la toiture de la maison sis 24, rue du Moulin.



#### 7. Examen de requêtes

##### ▪ Dégrèvement de la facture d'eau de Mme DEBES Marie-Claire

Monsieur le maire donne lecture de la requête émanant de Mme DEBES Marie-Claire visant à obtenir le dégrèvement de sa facture d'eau du 1<sup>er</sup> semestre 2014 suite à une fuite sur le chauffe eau.

Attendu que la fuite d'eau est imputable à un équipement sanitaire ou de chauffage, mais attendu que cette fuite d'eau peut être considérée comme non détectable,

Le conseil municipal, par 14 voix pour et une voix contre, décide de :

- Rejeter la demande de dégrèvement relative au service de l'eau ;
- Accepter la demande de dégrèvement total de la redevance assainissement pour les volumes facturés supérieurs à sa consommation moyenne sur 3 ans ;



### ▪ **Dégrèvement de la facture d'eau de Mme QUINT Nathalie**

Monsieur le maire donne lecture de la requête émanant de Mme QUINT Nathalie visant à obtenir le dégrèvement de sa facture d'eau du 1<sup>er</sup> semestre 2014 suite à une fuite sur un adoucisseur d'eau.

Attendu que la fuite d'eau est imputable à un équipement sanitaire ou de chauffage, mais attendu que cette fuite d'eau peut être considérée comme non détectable,

Le conseil municipal, par 14 voix pour et une voix contre, décide de :

- Rejeter la demande de dégrèvement relative au service de l'eau ;
- Accepter la demande de dégrèvement total de la redevance assainissement pour les volumes facturés supérieurs à sa consommation moyenne sur 3 ans.

### **8. Divers**

#### ✓ **Indemnité du comptable du trésor**

Monsieur le maire précise que l'indemnité de conseil peut être octroyée au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur de la commune. Cette indemnité est versée jusqu'au changement de comptable ou au renouvellement de l'assemblée délibérante.

Le conseil municipal décide, par 14 voix pour et une voix contre, de :

- Demander le concours du Comptable du Trésor pour assurer les prestations de conseil,
- Accorder l'indemnité de conseil, calculée sur la base du barème en vigueur, au taux de 100 % par an, à Monsieur François MATHIS, receveur de la commune à compter de la date du renouvellement de l'assemblée délibérante.

#### ✓ **Villas d'accueil familial**

Monsieur le maire commente l'état d'avancement de la construction des deux villas d'accueil familial, qui seront livrées pour la fin de l'année. Chaque villa pourra accueillir trois familles d'accueil et six résidents.

Des actions de communication seront mises en œuvre dans les prochaines semaines (flyers distribués dans les boîtes aux lettres, articles de presse, création d'un site internet, réalisation d'un film...).

Des réunions d'information sont également programmées pour les futurs résidents.

### **LES TRAVAUX REALISES PAR LES SAISONNIERS en juillet et août 2014**

Demicheli Guillaume et Bois Julia – Bach Sophie et Muller Valentin  
Lehnert Antony et Lampert Mélissa – Gross Laura et Kolb Guillaume

- Différents travaux d'entretien des anciens cimetières catholique et protestant ainsi qu'au nouveau cimetière
- Mise en peinture intérieure des abris-bus rue de la Mairie et rue de Herbitzheim
- Mise en peinture des boiseries du périscolaire
- Nettoyage et mise en peinture des poteaux de l'enceinte du stade du Hohberg, ainsi que les poteaux et la main courante de l'ancien stade
- Mise en peinture de la porte latérale de l'église protestante
- Nettoyage derrière la mairie, la bibliothèque, la venelle qui relie la rue des Alliés à la rue du Stade, les caniveaux, les massifs de plantes de la rue du Stade
- Travaux de débroussaillage et fauchage mécanique des différents espaces verts

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 SEPTEMBRE 2014

**Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;**

### **Présents :**

Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - M. BLOESING Théo, Adjoint ;  
Mmes BUCH Marie-Claire - KAPPES Nadine - KIEFER Evelyne - MULLER Bénédicte - MM.  
FREYMANN Jean-Marie - HOFFMANN Thierry - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul.

### **Absents excusés :**

Mme GUINEBERT Véronique, MM. DAHLET Gilbert et NUSSLEIN Paul ayant donné pouvoir respectivement à M. KAPPES Jean-Marie, Mmes BUCH Marie-Claire et SCHMITT Marie Anne.

### **1. Relocation de la chasse communale**

Monsieur le maire rappelle que le conseil municipal a décidé de procéder à la consultation écrite des propriétaires fonciers sur l'affectation du produit de fermage des baux de chasse pour la période 2015 - 2024.

Le résultat de la consultation écrite s'établit comme suit :

- 73,08 % des propriétaires possédant 87,93 % des terrains chassables se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune.

Informés de ce résultat, les locataires sortants d'un lot communal de chasse pourront solliciter le bénéfice du droit de priorité. Les propriétaires d'un terrain de plus de 25 hectares ont la possibilité d'exercer leur droit de chasse réservé. Ils devront faire valoir leur droit respectif pour le 14 octobre 2014.

La Commission Consultative de la Chasse Communale se réunira prochainement pour émettre un avis sur la composition et la délimitation des lots de chasse communaux, le choix du mode de location, les dossiers de candidature et l'agrément des candidats.

### **2. Préfinancement de la TVA des investissements 2014**

La TVA des travaux d'investissement 2014 portant sur l'aménagement de la rue de la Mairie, la renaturation de l'Eichel et la mise en conformité des réseaux d'assainissement ne fera l'objet d'un remboursement que dans deux ans.

Après étude des différentes offres, le conseil municipal, par 13 voix pour et deux abstentions, autorise Monsieur le maire à :

- Réaliser auprès de la Caisse d'Epargne un emprunt d'un montant en capital de 170.000,- € aux conditions suivantes :
  - Durée du prêt : 02 ans,
  - Taux révisable indexé « Euribor 3 mois » (valeur actuelle : 0,08 %) augmenté d'une marge de 0,91 point,
  - Remboursement trimestriel des intérêts,
  - Remboursement anticipé du capital sans aucune pénalité,
  - Paiement d'une commission de 255,- €.



### **3. Rapport annuel 2013 du service de l'assainissement**

Le conseil municipal adopte le rapport annuel 2013 sur la qualité et le prix du service de l'assainissement. Les données sont issues du rapport annuel élaboré par les services du SDEA du Bas-Rhin.

Pour l'année 2013, les eaux usées collectées sont traitées conformément aux normes réglementaires, et les performances de traitement de la station d'épuration sont excellentes sur l'ensemble des paramètres.

#### 4. Subvention pour l'école de musique

Monsieur le maire évoque la situation financière de l'école intercommunale de musique, qui affiche un bilan prévisionnel 2014 déficitaire et sans perspectives favorables d'ici la fin de l'année.

Pour faire face à ses engagements et surtout honorer les salaires et autres charges salariales du dernier trimestre 2014, cette association sollicite le versement d'une subvention exceptionnelle aux trois communes.



Elle s'engage à prendre toutes mesures utiles pour contenir ses frais de fonctionnement tout en répercutant une partie de son déficit sur le tarif de l'écolage.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de verser une subvention exceptionnelle complémentaire de 1.500,- € à l'école intercommunale de musique.

#### 5. Adoption de devis

##### ▪ Grosses réparations de toiture

Monsieur le maire explicite la nécessité de démolir certaines cheminées et réaliser d'importants travaux d'étanchéité sur la toiture des écoles.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le devis de la société C.C.H. Toiture d'Oermingen pour un montant total HT de 1.750,00 €.

##### ▪ Curage du fossé du « Malschbach »

Monsieur le maire expose que le fossé du « Malchbach » nécessite, avant l'hiver, un curage aux abords du pont de la rue du Moulin, qui est obstrué par des sédiments.



Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le devis de la société WENDLING de Weislingen, pour un montant total HT de 1.560,00 €.

##### ▪ Installation d'un éclairage à la mairie

Monsieur le maire présente le projet d'installation d'un nouvel éclairage à leds dans la salle du conseil municipal de la mairie, qui permettra notamment des économies d'énergie.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le devis de la société STOCK de Dehlingen, pour un montant total HT de 1.230,- €.

#### 6. Etat d'avancement des travaux en cours

Monsieur le maire commente l'état d'avancement des travaux :

- ✓ Les opérations de renaturation de l'Eichel sont quasiment achevées avec :

La dépose complète de la Renouée du Japon, la consolidation des piliers de pont par la pose d'un enrochement et l'aménagement du cours d'eau dans sa partie urbanisée.



Profitant de la présence des engins de chantier, la troisième arche du pont de la « Seelwies » a été dégagée pour faciliter les écoulements en cas de forte pluie.

La réception du chantier aura lieu avant la fin du mois d'octobre 2014.

- ✓ L'embellissement de la rue de la Mairie arrive dans sa dernière phase.

Le carrefour fait l'objet d'un aménagement supplémentaire pour agrandir les zones franchissables ceinturant le rond-point.

Une surlargeur de l'anneau central est également rendue franchissable et sa partie centrale fera l'objet d'un traitement paysager adapté.



Les enrobés sont posés sur les trottoirs et les usoirs des particuliers ayant accepté de participer à la valorisation des espaces attenants à leur propriété.

Le mobilier urbain est mis en place et l'enlèvement des réseaux aériens devraient intervenir dans les prochains jours.

## 7. Divers

### • Recensement de la population

Monsieur le maire informe le conseil sur les modalités de réalisation du prochain recensement de la population, qui aura lieu du 15 janvier 2015 au 14 février 2015, avec la possibilité de se faire recenser par Internet.

L'organisation matérielle de cette collecte incombe à la collectivité territoriale, qui devra notamment recruter deux agents recenseurs.

### • Cession d'un bâtiment communal

Monsieur le maire présente la requête d'un acquéreur potentiel de l'immeuble communal sis 1, rue de l'Eglise, dont la toiture a été entièrement refaite ces dernières années mais qui ne dispose d'aucun terrain attenant.



Les services des Domaines ont été sollicités pour estimer la valeur vénale de ce bien immobilier, qui pourrait donc faire l'objet d'une cession dans des conditions à définir.

Le conseil municipal devra, si l'option d'achat est confirmée, se prononcer sur cette cession.

## LE FLEURISSEMENT 2014

### MAISON SANS JARDIN

	CLT	€
TRIMBORN Marcel	1	75
GEYER Gilbert	2	75
ICHOUZA Guy	3	75
STOLL Didier	4	60
HERRMANN Liliane	5	60
KAPPES Norbert	6	45
WITTMANN René	7	30
KIRSCH Jean-Paul	8	30
LENHARD Gustave	9	30
KLEIN Gilbert	10	30
KIEFER Caroline	E	20
DEBES Albert	E	20
Restaurant du Commerce	E	20



### MAISON AVEC JARDIN



	CLT	€
KANY Joseph	1	75
DEHLINGER Gaston	2	75
LUDMANN Gilbert		75
FREYMANN Jean-Marie		60
HOFFMANN Jean-Pierre	4	60
LERBSCHER Patrick	6	45
GAPP Jean-Marc	7	30
ANTHONY Gustave		30
HITTINGER Roland	9	30
EBERHARDT Albert	10	30
GEYER Emmanuel	E	20
ZINS Michaël	E	20
WINKLER Gabriel	E	20
DAHLET Gilbert	E	20

## UNE JOURNEE DE TOURNAGE...

Acteurs d'un jour, des habitants du village et d'ailleurs, plus ou moins jeune (de 05 à 90 ans), se sont volontiers prêtés aux jeux de rôle pour montrer la vie au quotidien dans une villa d'accueil familial.

Cette vidéo sera prochainement mise en ligne sur un site dédié à cette structure d'accueil.

Nous remercions l'ensemble de ces bénévoles d'avoir prêté leur concours pour valoriser ce nouveau mode d'accueil des personnes âgées ou handicapées.

Bravo à nos artistes !



## OUVERTURE DE NOS VILLAS D'ACCUEIL FAMILIAL...

Dans la perspective de l'ouverture des nouvelles structures d'accueil pour personnes âgées ou handicapées, la commune organise des permanences en mairie pour expliciter le fonctionnement des Villas d'Accueil Familial aux personnes intéressées. Une villa est actuellement disponible à Mackwiller et deux ouvriront en fin d'année à Oermingen.

Cette alternative à la maison de retraite permettra à trois résidents d'habiter avec une famille d'accueil en milieu rural dans un cadre paisible et convivial. Situées au cœur de nos villages, ces villas proposent un service complet pour un coût équivalent à celui d'un EHPAD, mais à taille beaucoup plus humaine.

L'association ayant en charge la gestion de ces structures tiendra **des permanences en mairie d'Oermingen, le :**

- **Vendredi 24 octobre 2014**  
de 10 H. à 12 H.
- **Mercredi 05 novembre 2014**  
de 10 H. à 12 H. et de 16 H. à 18 H.

Vous pourrez obtenir toutes informations utiles sur les conditions d'accueil, les modalités de financement et le mode de fonctionnement de ce type d'accueil familial.

[www.villa-senoirs.fr](http://www.villa-senoirs.fr)



## LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE...

Le conseil municipal a décidé de procéder à la consultation écrite des propriétaires fonciers sur l'affectation du produit de fermage des baux de chasse pour la période 2015 - 2024.

Le résultat de la consultation écrite s'établit comme suit :

- Nombre de propriétaires du ban communal consulté : 338,
- Superficie totale des terrains inclus dans le périmètre de chasse : 1324 ha 69 a 12 ca,
- Nombre de propriétaires ayant opté pour l'abandon du produit de fermage au profit de la commune : 247,
- Contenance totale de l'ensemble des terres appartenant aux propriétaires ayant opté pour le reversement à la commune : 1164 ha 85 a 40 ca.

Par conséquent, 73,08 % des propriétaires possédant 87,93 % des terrains chassables se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune.

Le décompte fait ainsi apparaître que plus des deux tiers des propriétaires représentant plus des deux tiers de la superficie de la chasse communale se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location à la commune.

Il est donc convenu que le produit de la location de la chasse est cédé à la commune.



## LA VALORISATION DU GROS CHENE...

Suite aux opérations de sécurisation du gros chêne, nous avons entrepris des travaux de valorisation de ce site remarquable avec l'aménagement d'un accès et l'installation de deux bancs.

La commune a également sollicité les services de l'ONF pour dater avec précision l'âge de cet arbre.

Dans un second temps, un panneau d'information touristique sera installé aux abords du chemin d'accès.



## INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Pour soutenir les activités des associations locales, la commune met notamment à disposition ses ressources humaines et matérielles avec :

- Le tirage des flyers en format A5 sur du papier couleur
- La distribution des flyers dans toutes les boîtes aux lettres du village
- La mise en ligne des informations utiles sur le site internet : [www.oermingen.fr](http://www.oermingen.fr)
- La publication d'articles dans les pages du bulletin municipal

Pour optimiser ce service sans perturber le bon fonctionnement du périscolaire, nous avons défini des périodes fixes de distribution, à savoir :

**Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> lundi du mois.**



Aussi, les dirigeants d'association, qui souhaitent bénéficier du service de distribution, devront déposer la maquette de leur support le samedi matin précédent pour 10 H. au plus tard au secrétariat de la mairie ou par envoi d'un mail à l'adresse suivante :

[mairie.oermingen@wanadoo.fr](mailto:mairie.oermingen@wanadoo.fr)

D'avance merci pour le respect de ces nouvelles modalités de diffusion de vos informations.

## LES MODALITES DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE...

Rappel de la procédure :

1. Compléter le formulaire de réservation avec dépôt d'un chèque de caution de 150,- €
2. Compléter la liste de la vaisselle au minimum huit jours avant la date de la location
3. Convenir de la date de réception des clés et de la vaisselle avec le responsable de la salle
4. Paiement du loyer lors de la remise des clés.

Pour les réservations d'un week-end, la salle est disponible le vendredi soir à partir de 20 H.

## MODIFICATION SIMPLIFIEE DU POS...

### CONSULTATION DU DOSSIER EN MAIRIE JUSQU'AU 23 OCTOBRE 2014

Par délibération en date du 2 septembre 2014, le conseil municipal d'Oermingen a décidé d'approuver la modification simplifiée du plan d'occupation des sols relative à la modification du règlement de la zone ND. Cette modification doit permettre la réalisation d'un forage destiné à l'alimentation en eau potable du public.

Le dossier de plan d'occupation des sols modifié est à la disposition du public :

- sur le site officiel de la commune : [www.oermingen.fr](http://www.oermingen.fr)
- et en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture (de 10 H à 12 H et de 14 H à 18 H du lundi au vendredi et de 10 H à 12 H le samedi matin).

Le public formulera ses observations dans le registre de concertation tenu à disposition.

## L'ECOLE BRULE...



Un exercice incendie a été réalisé le 19 septembre à l'école primaire. Afin de rendre cela plus réel, des fumigènes étaient installés dans la cour, visibles par les fenêtres.

Les enfants et les enseignants n'ont pas été impressionnés et ont quitté l'école dans le calme et sans précipitation pour se ranger sur le terrain de foot. Cet entraînement a permis d'utiliser le matériel d'alerte qui est en ordre.

## NOTRE BIBLIOTHEQUE

De nouveaux livres, documents et DVD ont été achetés ce mois-ci afin d'offrir un plus grand choix à nos fidèles lecteurs.

A ce jour, quelques bénévoles sont venus rejoindre notre équipe déjà en place. Les personnes qui souhaitent s'impliquer dans la vie de la bibliothèque sont toujours les bienvenues.

Comme chaque année, une soirée de la « Saint-Martin » aura lieu le 10 novembre.



Des animations vont se dérouler au courant de l'hiver. Une première exposition se déroulera dès le 28 novembre sur le **thème** : « Le vin et la vigne ». Ce même thème nous accompagnera autour d'une soirée conférence-débat avec dégustation.

## UN PEU DE CIVISME...



Une déjection au beau milieu d'un trottoir ! De quoi vous mettre de mauvaise humeur...

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. C'est à son maître de veiller à ce que les trottoirs de notre village ne deviennent pas des toilettes publiques canines.

Pour cela il y a une seule solution, ramasser ses déjections. Et pour la sécurité de tous, veiller à tenir votre chien en laisse.

## PERISCOLAIRE LES ECUREUILS

27 rue de la Mairie 67970 OERMINGEN

Tél. : 03.88.00.31.78

Mail : [periscolaire.ecureuils@orange.fr](mailto:periscolaire.ecureuils@orange.fr)

# VACANCES DE LA TOUSSAINT

## DU 20 AU 31 OCTOBRE 2014

Cette structure accueille les enfants d'Oermingen et des villages voisins, de 3 à 12 ans, de 8 h à 18 h ou sur demande de 7 h 30 jusqu'à 18 h 30.

Il est possible de s'inscrire pour la journée ou pour la demi-journée, avec ou sans repas.

Le prix du repas est de 4.60 € (avec entrée, plat, fromage, dessert et pain). Le goûter du matin et de l'après-midi est fourni par le centre.

### Thème : L'automne et ses couleurs du 20 au 24 octobre

	<b>LUNDI 20/10</b>	<b>MARDI 21/10</b>	<b>MERCREDI 22/10</b>	<b>JEUDI 23/10</b>	<b>VENDREDI 24/10</b>
Matin	Tous les matins, jeux et activités aux choix des enfants : Peinture, pâte à sel, pâte à modeler, perles, petits bricolages et différents jeux de groupes				
Après-midi	<b>BRICO / DECO</b> Les feuilles d'automne	<b>ATELIER CUISINE</b> Compote et petits gâteaux	Promenade ludique en forêt avec récolte des petits trésors de la nature	<b>BRICO / DECO</b> Les hibous bricolage en pomme de pin	<b>SORTIE BOBO LE DINO</b> Départ 9 h 15 Retour 17 h 45 Tarif : 5,50 €

### Thème : Halloween du 28 au 31 octobre

	<b>LUNDI 28/10</b>	<b>MARDI 29/10</b>	<b>MERCREDI 30/10</b>	<b>JEUDI 31/10</b>
Matin	Les histoires de sorcières	<b>DECO</b> La citrouille en papier roulé	<b>BRICOLAGE</b> L'araignée et sa toile	<b>BRICOLAGE</b> Le Fantôme marionnette
Après-midi	<b>BRICOLAGE</b> Le squelette	<b>ATELIER CUISINE</b> Gâteau à la citrouille	<b>JEUX</b> La toile d'araignée	<b>BOOM ET KARAOKE</b> Déguisement, maquillage et distribution de bonbons

## ZIEWELFESCHT 2014 : UN CRU EXCEPTIONNEL...

### Que de travaux préparatoires...

Mercredi 30 juillet 2014

Le coup d'envoi de la fête de l'oignon est donné lors de l'arrivée du semi-remorque chargé avec les chapiteaux.

La trentaine de bénévoles, encadrée par un technicien de la société Espace Couvert, procède au montage de la grande structure avec entrain. Les premiers pans de toiture sont tirés avant la pause déjeuner.

Variétés de charcuterie et de salades, tartes aux fruits... sont au menu de la pause déjeuner d'une équipe retournée à l'école, dans une salle de classe vidée pour la circonstance.

La journée se termine tard avec le montage des podiums et surtout l'engagement de revenir le lendemain...



### La rue mise sous chapiteaux...

Jeudi 31 juillet 2014

Dès l'aube, les uns fixent l'éclairage sous les grands chapiteaux, les autres posent des kilomètres de guirlande de fanions... les autres entreprennent le montage de 100 mètres de chapiteaux pour couvrir la rue.

Les premiers bancs et tables sont installés conformément aux plans définis par les organisateurs pour obtenir près de 2 500 places assises.

Les emplacements des différents stands sont aménagés dès le deuxième jour ...



### Les premières cuissons...

Vendredi 01 août 2014

Ouverture du bal des opérations culinaires avec la préparation et la cuisson des 67 tartes à l'oignon.

Gracieusement mis à notre disposition, les cuisines du lycée Ste Thérèse sont envahies par l'équipe des cuisiniers professionnels bénévoles avant le lever du soleil.

Les ingrédients judicieusement assaisonnés donnent cette onctueuse délicatesse à de succulentes tartes dorées à point.



### La farce des oignons farcies...

Samedi 02 août 2014

Une armée de pleureuses a épluché 300 kg d'oignons dès le vendredi avant de revenir le samedi matin pour les évider puis les farcir... sous le regard vigilant des cuisiniers.

Plus de 2 000 oignons calibrés ont été farcis dont il ne restera plus qu'une trentaine de reste à la fin du week-end.

Une autre équipe a émincé plus de 375 kg d'oignons, achetés épluchés pour éviter de prolonger les pleurs, qui serviront pour la confection des beignets, de la soupe et des tartes flambées. Rien ne se perd... Tout est utilement recyclé !



### Les nouvelles tartelettes aux fruits...

Samedi 02 août 2014

Pour contrecarrer la légère diminution des ventes de dessert des années précédentes, une nouvelle équipe de pâtissiers chevronnés est constituée pour confectionner près de 500 tartelettes aux fruits avec nappage.

Au nombre également de 500, les incontournables éclairs viendront compléter l'offre de desserts. Pour la deuxième année consécutive, ces derniers ont été sous-traités à un professionnel du bourg centre.

Tout sera englouti sur le week-end. Il n'en restera même plus nourrir l'équipe de démontage.



### Les premières grillades...

Week-end des 02 / 03 août 2014

Des stocks imposant sont mis à la disposition des grilleurs : 120 kg de côtelettes, 90 kg de saucisses blanches et 50 kg de merguez.

Il fallait surveiller de près l'évolution des cuissons tout en maintenant le feu à bonne température en jonglant avec les deux barbecues en surchauffe...

Ces bénévoles de la grillade ont poussé le vice jusqu'à confectionner eux-mêmes les indispensables ustensiles en inox pour poser, tourner et retourner leurs marchandises.

C'est souvent le stand où les plus affamés prennent des forces en fin de soirée avant de se mettre sur le chemin du retour.



### **Le ballet des tartes flambées...**

Week-end des 02 / 03 août 2014

Préparer, confectionner, enfourner, cuire, découper et servir 2150 pizzas ou tartes flambées : voilà l'objectif fixé à nos « pizzaiolos » amateurs !

Ils ont relevé ce défi avec leurs voisins des pommes dans une saine et sympathique concurrence. Ils se sont retrouvés le dimanche soir en rupture de stock, avec même plus de quoi nourrir leurs propres bénévoles...

Avec une capacité de cuisson de huit tartes en simultanée, la file d'attente n'a jamais pris une ampleur démesurée, mais il est évident qu'il ne fallait pas chômer pendant le rush.



### **Un tourne broche matinal...**

Dimanche 03 août 2014

Vers 6 heures du matin arrivent l'équipe de nettoyage et un trio de spécialiste du tourne broche avec plus de jambons à enfourcher que de places disponibles.

Pas moins de 20 pièces ont été délicatement dorées tout au long de la matinée pour être découpées finalement en fines et succulentes tranches pour régaler les papilles gustatives de centaines de personnes.

La relève est assurée dans ce secteur avec la formation des deux petits-fils du boucher. Là aussi, il ne restait plus rien des 120 kg de jambon à la broche.



### **Le service des plats...**

Week-end des 02 / 03 août 2014

Qui n'a pas entendu parler du coup de feu dans les cuisines ? C'est le moment où le stress est à son comble chez les cuisiniers avec des files d'attente qui se pressent devant le comptoir pour être servi.

Les opérations de pré-cuisson et la bonne organisation de la chaîne permettent néanmoins un service rapide et de qualité. La durée d'attente maximale est estimée à une trentaine de minutes.

Minutieusement orchestrés, les mets prennent place sur l'assiette : oignon farci, jambon, beignets et frites...



### La bière coule à flots...

Week-end des 02 / 03 août 2014

Les nombreux alcoltests ont probablement freiné la consommation de ce doux breuvage de Saverne, dont « seulement » 72 fûts de 50 litres ont été consommés, contre 74 l'année précédente, représentant la bagatelle de plus de 11 000 choppes.

Ce débit, augmenté de près d'autant de bouteilles d'eaux ou autres boissons non alcoolisées, nécessitait là aussi une organisation rigoureuse pour faire face aux pics d'affluence.

De quoi avoir le tournis au service du bar du « Rio » ! De quoi se faire inonder de verres vides à la plonge du bar du préau !



### La difficile tâche du service...

Week-end des 02 / 03 août 2014

Leur hantise : ne pas arriver à circuler entre les rangs, ne pas pouvoir passer entre les spectateurs agglutinés devant l'orchestre !

Leur défi : livrer la bière aux tables les plus éloignées avec de la mousse !

Leur devise : ne pas faire de chemin à vide mais profiter de chaque passage pour nettoyer les tables et prendre des commandes !

Facilement identifiable avec leur tout nouveau t-shirt fluo jaune, les serveurs ont inlassablement slalomés entre les rangées pour servir un maximum de boissons à un maximum de monde.



### Les animations musicales...

Week-end des 02 / 03 août 2014

Depuis quelques années et probablement encore l'année prochaine, les Diamond Star animent fort brillamment tout le week-end. Pour preuve, la piste de danse ne désemplissait jamais.

Les chanteurs « Vincent et Fernando », deux frères italiens du Tirol, ont mis le feu pour la deuxième fois consécutive à notre Ziewelfesch. Ils ont su créer cette ambiance si typique des fêtes bavaroises ou autrichiennes pour le plus grand plaisir de la très nombreuse foule.

La programmation de l'édition 2015 n'est pas encore totalement arrêtée.



## L'incontournable soupe à l'oignon...

Week-end des 02 / 03 août 2014

Principaux accessoires : un manche de pioche personnalisé utilisé comme ustensile de cuisine, de grosses marmites sur des brûleurs... et surtout la sueur du cuisinier et de son personnel !

Originalité de notre fête qui équivaut à un produit d'appel : la dégustation de 3 500 portions de soupe d'oignons offertes à nos convives !

Les organisateurs ont du redoubler de vigilance pour canaliser la foule à l'heure d'ouverture de ce stand tellement l'attente était grande. Pas étonnant : à ce prix là, il serait dommage de s'en priver...



## Les pommes flambées...

Week-end des 02 / 03 août 2014

Ce secteur valorise au mieux le fruit de nos vergers en arrosant généreusement leurs tartes flambées sucrées avec une eau de vie de pomme. Ce produit local flambe d'autant mieux que son dosage est conséquent !

Difficile à faire croire à l'omniprésente marée-chaussée que le test d'alcoolémie positif pouvait résulter d'une tarte aux pommes.

On nous annonce une nouveauté pour l'année prochaine avec le rajout de copeaux de chocolat pour régaler les plus jeunes mais aussi les plus anciens !



## Le bilan final...

Mardi 05 août 2014

Nous remercions tous les bénévoles œuvrant dans les différents secteurs d'activité, y compris ceux non listés dans ces pages, qui font la réussite de cette grande fête gastronomique.

Une nouvelle fois, nous avons battu le record du chiffre d'affaire avec une augmentation de plus de 3 %.

En avant-première, nous dévoilons ci-contre la nouvelle photo officielle du Ziewelfesch, qui servira de supports publicitaires pour les prochaines éditions, en espérant enfin faire la une des plaquettes promotionnelles de l'Alsace-Bossue.



## DES FAITS MARQUANTS DE L'ETE 2014...

### Les 85 ans du football club...

Dimanche 10 août 2014

Les festivités du 85<sup>ème</sup> anniversaire sont rythmées par un tournoi, permettant une bonne entame de saison.

Nos voisins de Kalhausen ont remporté la finale du challenge du maire en battant l'équipe de Wiesviller sur un score de 2 à 0.

La petite finale a vu la victoire de Sarralbe par 2 buts à 1 sur l'équipe locale.

Le FCO évolue cette année en D3 et compte dans ses rangs 35 joueurs et 13 dirigeants, qui ont besoin de votre soutien !

La reconstruction du club est en marche. N'hésitez pas à venir les encourager...



### De nombreux bénévoles à l'honneur...

Dimanche 10 août 2014

1929 – 2014 : 85 années de pratique du football à Oermingen fêtées en présence du secrétaire général de la ligue d'Alsace.

Lors d'une sympathique réception, de nombreux membres (32) du club ont été mis à l'honneur, avant de partager le verre de l'amitié. Une breloque d'or a été remise à MM. Forthoffer Roger, Kiefer René et Semler Eddy pour leur engagement au sein du comité.

Toutes nos félicitations à tous les récipiendaires...



### La caserne prise d'assaut...

Week-end des 30 /31 août 2014

L'incontournable rendez-vous proposé par l'amicale des sapeurs-pompiers a, une fois de plus, connu un indéniable succès.

Les compteurs s'affolent à la sortie des fours à bois. Les chiffres sont d'autant plus impressionnants quand on sait que la pâte est confectionnée artisanalement sur place.

C'est une équipe parfaitement rodée qui officie dans tous les secteurs, du bar, des coulisses à la plonge, de la cuisson au service à table, etc...



## Un nouveau calendrier pour 2015...

Vendredi 19 septembre 2014

En raison des contraintes dues à la date de publications des plaquettes de l'Office de Tourisme, les présidents sont conviés chaque troisième vendredi du mois de septembre à la réunion préparatoire du calendrier des fêtes de l'année suivante.

Cette large concertation permet de caler au mieux les dates des manifestations, clarifier les modalités d'utilisation de la salle polyvalente et échanger avec la municipalité.

Certaines activités ne sont pas reconduites (soirée asperges et marché aux puces) alors que de nouvelles sont initiées (Duathlon et représentation théâtrale)... Bonne réussite à vos manifestations !



## Les fruits s'exposent...

Dimanche 28 septembre 2014



Tous les ans, on se demande où trouvent-ils tous ces beaux fruits et autres légumes surdimensionnés.

Cette nouvelle exposition de fruits a émerveillé tous les visiteurs et les écoliers en particulier, qui se sont déplacés dès le lendemain pour découvrir la richesse et la diversité de nos vergers.

Un menu plus oriental attendait les convives de la pause déjeuner avec en dessert la traditionnelle tarte aux pommes. Retour en soirée vers les valeurs alsaciennes avec la dégustation de tartes flambées...

## Une seconde jeunesse pour les vétérans...

Vendredi 03 octobre 2014

Après avoir foulé les pelouses de la région, les vétérans ont raccroché leurs crampons au début des années 2000 pour s'adonner plutôt à la pétanque.

Cette bande de copains souhaite relancer des activités et redonner vie à leur association, en se réunissant lors d'une assemblée générale pour officialiser la reprise de nouvelles activités.

On nous annonce l'organisation d'une journée « tout le village joue à la pétanque ». Affaire à suivre... et bon vent à ces anciens footballeurs...



## LES ECHOS DU PHOTO-CLUB



### De Oermingen à Toulouse



L'édition 2014 du concours photos organisé par le Photo-Club d'Oermingen a une fois de plus connu un succès tant par la qualité des photos que par le nombre de participants.

Visiblement la joie a inspiré les photographes en herbe de tous horizons. Nous comptons parmi nos gagnants, un candidat de « Le Fauga », une commune située à 25 km de Toulouse, soit environ 1000 km d'Oermingen.

Cette année, la grande gagnante a reçu un appareil reflex d'une valeur de 350 € offert par le Centre Leclerc de Sarre-Union.

Il s'agit de Muriel Christen de Baerenthal.

Le règlement du concours attribue une place d'ex æquo de la deuxième à la dixième place. Ces photos ont été mises sous cadre et offertes aux auteurs respectifs.

Nous notons pour la première fois, depuis que le concours existe, que 2 gagnants sont Oermingeois. Il s'agit de Thierry Hoffmann et David Zinck.

Le Photo-Club expose chaque année à la fête de la pomme à Sarre-Union. Les 10 meilleurs photos du concours ont été présentés au public lors de cette manifestation.

Les 10 gagnants sont : Muriel Christen 57230 Baerenthal - Jean Noel Portmann 88000 Epinal - Tiffany Arend 57412 Schmittviller - Frédéric Klam 57200 Sarreguemines - Arnaud Chochon 31410 Le Fauga - Elodie Eschmann 67240 Gries - Thierry Hoffmann 67970 Oermingen - David Zinck 67970 Oermingen - Marie José Leprael 57740 Longeville les St Avold - Margaux Thill 57380 Guessling.

Un grand bravo aux gagnants et un grand merci à tous les participants.

# Salon de la Photographie

les 18, 19 et 20 octobre 2014 à Oermingen.



Créé en 1974, le Photo-Club d'Oermingen fête cette année son 40<sup>ème</sup> anniversaire.

Pour célébrer ce jubilé exceptionnel, nous organisons le premier salon de la photographie de notre région, du 18 au 20 Octobre pendant le week-end de la « Kirb » dans notre village.

Les clubs participants sont : Bischoffsheim, Grain d' ciment de Héming, le Pixel de Hombourg-Haut, le Club Photo GRAFF d'Illkirch-Graffenstaden, le Photo-Club Oermingen, le Photo Caméra Club l'Objectif du Bassin Houiller de Petite-Rosselle, SNCF Sarrebourg, le Club Photo de Sarreguemines, le Photo et Vidéo club de Stiring-Wendel et Le Club des Amateurs de la Mossig de Wasselonne.

Cette manifestation interrégionale est une première dans notre région. Elle s'inscrit parfaitement dans la dynamisation de l'activité culturelle et associative en Alsace Bossue.

Toutes les disciplines photographiques seront exposées sur 2 étages : Photos animalières, paysages, portraits, Urbex, montages, macrophotographies, etc. Vous pourrez également apprécier la présentation des images avec des tirages numériques, des tirages argentiques, des images projetées. Ne manquez pas ce rendez-vous exceptionnel que vous proposent le Photo-Club d'Oermingen et ses amis.

## **Le salon sera ouvert aux dates et heures suivantes :**

- **Samedi 18 octobre de 14 h 00 à 18 h 00,**
- **Dimanche 19 octobre de 14 h 00 à 19 h 00 et**
- **Lundi 20 octobre de 14 h 00 à 19 h 00.**

Un week-end de kirb bien animé avec des animations pour petits et grands.

Toute l'équipe du Photo-Club d'Oermingen et ses amis de la photo seront heureux de vous accueillir. L'entrée du salon est gratuite.

## LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION SPORTS LOISIRS

C'est la reprise des activités pour la saison 2014/2015

### TENNIS DE TABLE



A partir de septembre 2014 à la SALLE POLYVALENTE

**Le lundi** : 18 H 30 à 19 H 30 (débutants) et dès 19 H 30 (adultes)

**Le jeudi** : à partir de 19 H (tous niveaux)

---

### GYM-DOUCE



Tous les mardis de 14 H 15 à 15 H 15  
à partir de septembre 2014  
à la SALLE POLYVALENTE

Les cours sont assurés par Micheline BOVI  
(animatrice agréée)

---

### WARHAMMER

Les Hordes de l'Est proposent jeux de rôles et  
Wargame  
au sous-sol de l'école maternelle

En semaine A : Le samedi de 14 H à 18 H

En semaine B : Le vendredi de 20 H 30 à 23 H 30



## CALENDRIER DE LA FIN D'ANNEE 2014...

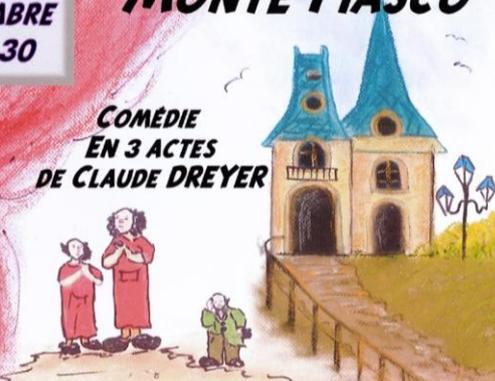
D a t e s	Manifestations	Organisateurs	Lieu
Dim 19 / lundi 20 octobre	Expo Photos	Photos Club	C.S.C./ grande salle
Samedi 25 octobre	Vente de pâtisserie	F.C.O.	C.S.C. / grande salle
Lundi 10 novembre	Fête de la St Martin	Bénévoles bibliothèque	bibliothèque
Mardi 11 novembre	Cérémonie de l'Armistice	Commune	Place Mar. Leclerc
Mardi 11 novembre	Cochonnailles	F.C.O.	C.S.C./ grande salle
Samedi 15 novembre	Repas Ste Cécile	Musique Municipale	C.S.C. / grande salle
Dimanche 23 novembre	Théâtre	A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Jeudi 27 novembre	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Samedi 29 novembre	Assemblée générale	Coureurs de l'Eichelthal	C.S.C. / grande salle
Dimanche 30 novembre	Marché de Noël	Lycée Technique	Lycée Ste Thérèse
Samedi 06 décembre	Soirée "Ste Barbe"	Amicale des Sapeurs	A Herbitzheim
Dimanche 14 décembre	Repas de Noël	Club de l'Amitié	C.S.C. / Sous/sol
Vendredi 19 décembre	Fête de Noël	F.C.O.	C.S.C. / sous-sol
Dimanche 21 décembre	Fête de Noël des aînés	Commune	C.S.C. / grande salle

**L'ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS D'OERMINGEN  
PRÉSENTE UNE PIÈCE DE THÉÂTRE JOUÉE PAR LE  
SAAGEMINER PLATT THÉÂTER 2014**

**DIMANCHE  
23  
NOVEMBRE  
14 H 30**

**DE GRAF VON  
MONTE FIASCO**

**COMÉDIE  
EN 3 ACTES  
DE CLAUDE DREYER**



**A LA SALLE POLYVALENTE D'OERMINGEN**

**Billets en vente au prix de 8 euros :**

- A la Boulangerie « Le Fournil du Nicolas »  
7, rue des Alliés à Oermingen – Tél. : 03.88.00.80.09
- Et sur place le jour même



L'association Les coureurs de l'Eichelthal informe que l'assemblée générale de la saison 2013/2014 aura lieu le samedi 29 novembre 2014 à 18 h 00 à la salle polyvalente d'Oermingen.

Cordiale invitation à tous ses membres et toutes les personnes qui désirent le devenir.

## CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS 2015

<b>D a t e s</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Associations concernées</b>	<b>Lieu</b>
Vendredi 09 janvier	Vœux du Maire	Commune	C.S.C. / grande salle
Vendredi 16 janvier	Assemblée Générale	Association Arboricole	Café du Commerce
Jeudi 22 janvier	Collecte de sang	C.T.S et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Samedi 24 janvier	Soirée des bénévoles	Inter Association (IAO)	C.S.C. / grande salle
Dimanche 15 mars	Kermesse paroissiale	Paroisse protestante	C.S.C. / grande salle
Samedi 28 mars	Portes Ouvertes	Lycée Ste Thérèse	Lycée
Samedi 28 mars	LOTO familial	F.C.O.	C.S.C. / grande salle
Jeudi 02 avril	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Samedi 25 avril	Vente de pâtisseries	FCO	C.S.C.
Dimanche 03 mai	Tour de Mai	Musique Municipale	Village
Dimanche 03 mai	Concours de pêche	Association Arboricole	Voellerdingen
vendredi 08 mai	Cérémonie de l'Armistice	Commune	Place Mar. Leclerc
Samedi 09 mai	Soirée Asperges	Football-club	C.S.C. / grande salle
Dimanche 17 mai	Marche gourmande	Paroisses	C.S.C. / grande salle
Samedi 23 mai	8 <sup>ème</sup> édition des hannetons	Coueurs de l'Eichelthal	Complexe sportif
Sam/Dim 30 et 31 mai	Pizzas / Flamms	Amicale Sapeurs Pompiers	Dépôt d'incendie
Samedi 06 juin	Marche populaire	Amicale sapeurs-pompiers	Herbitzheim
Jeudi 18 juin	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Vendredi 19 juin	Fête des écoles	Ecoles	C.S.C. / grande salle
Dimanche 28 juin	Tout le village joue au foot	Football Club Oermingen	Stade du Hohberg
Lundi 13 juillet	Défilé / Feu d'artifice / Bal	Commune & F.C.O.	Ancien Stade / salle
Sam/dim 01 et 02 août	22 <sup>ème</sup> ZIEWELFESCHT	Inter-association (I.A.O.)	Groupe scolaire
Dimanche 9 août	Challenge du maire	Football Club Oermingen	Stade du Hohberg
Jeudi 20 août	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C. / grande salle

Sam/Dim 29 et 30 août	Pizzas / Flamms	Amicale Sapeurs-Pompiers	Dépôt d'incendie
Dimanche 20 septembre	Duathlon de l'alsace bossue	Triathlon Oermingen club	C.S.C. / grande salle
Dimanche 4 octobre	Exposition fruits	Association arboricole	C.S.C. / grande salle
Samedi 10 octobre	Fête interne	Amicale Sapeurs-Pompiers	C.S.C. / grande salle
Dimanche 18 octobre	Fête du Village – KIRB	Forains	Place du Mar. Leclerc
Dim/lundi 18 et 19 oct.	Exposition de photos	Photo-Club	C.S.C. / grande salle
Samedi 24 octobre	Vente de pâtisseries	F.C.O.	C.S.C.
Mercredi 11 novembre	Cérémonie de l'Armistice	Commune	Place Mar. Leclerc
Mercredi 11 novembre	Cochonnailles	F.C.O.	C.S.C./ grande salle
Samedi 14 novembre	Repas Ste Cécile	Musique Municipale	Rohrbach-les-Bitche
Jeudi 26 novembre	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Samedi 28 novembre	Assemblée générale	Coueurs Eichelthal	C.S.C. / grande salle
Dimanche 29 novembre	Théâtre	A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Dimanche 29 novembre	Marché de Noël	Lycée Technique	Lycée Ste Thérèse
Samedi 05 décembre	Soirée "Ste Barbe"	Amicale des Sapeurs	A Oermingen
Dimanche 13 décembre	Théâtre	A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Dimanche 06 décembre	Repas de Noël	Club de l'Amitié	C.S.C. / sous-sol
Vendredi 18 décembre	Fête de Noël	F.C.O.	C.S.C. / sous-sol
Dimanche 20 décembre	Fête de Noël des aînés	Commune	C.S.C. / grande salle

## L'ACCES AU PARKING DE LA GARE...

Nous disposons de deux parkings à proximité de la gare :

- 22 places sur le parking de la gare réservées prioritairement au stationnement journalier des clients de la SNCF ;
- 24 places sur le parking de la place du Maréchal Leclerc pour le stationnement supérieur à la journée et le covoiturage.

Nous comptons sur une utilisation en bonne intelligence de ces deux parkings !

Il convient néanmoins de rappeler que le pouvoir de police n'appartient pas aux riverains.

## FETE DE LA SAINT MARTIN

Pour la 7<sup>ème</sup> année à Oermingen,

Les bénévoles de la bibliothèque vous invitent à venir découvrir la :

### Fête de la Saint Martin le lundi 10 novembre 2014

Rendez-vous devant la bibliothèque à 19 h 30.

Défilé aux lampions pour retrouver Saint Martin et son cheval...

Vin chaud (participation 1 €)

Jus de pomme chaud et gâteaux gratuits...

La manifestation sera reportée en cas de mauvais temps.



## LES COCHONAILLES DU FCO...

Le football-club d'Oermingen organise le

### Mardi 11 novembre 2014 un déjeuner cochonnailles

à la salle polyvalente d'Oermingen  
à partir de 11 heures 30

Ambiance musicale assurée par "FA SI LA DANSER"

#### Menu 1

*Soupe de boudin  
Boudin rôti  
Presskopf alsacien  
Sorbet  
Choucroute royale  
Œufs à la neige  
Café*



#### Menu 2

*Crème de champignons  
Œuf en gelée  
Assiette de crudité  
Sorbet oermingeois aux pommes  
Escalope de dinde à la crème  
Œufs à la neige  
Café*

**Prix du repas (au choix menu 1 ou 2) : 22 €uros**

Venez nombreux passer une belle après-midi autour d'une table bien garnie.

Réservation avant le 6 novembre 2014 auprès de :

- BUCK Jacky, président Tél. : 03 88 00 51 83 ou 06 83 82 68 18
- KIEFER René, trésorier Tél. : 03 88 00 87 88 (après 19 H.)

## FETE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

**Mardi 11 novembre 2014**

Place du Maréchal Leclerc



09 H. 30 Rassemblement des sociétés locales,

09 H. 45 Lever des couleurs,  
Dépôt d'une gerbe et allocution,  
Lecture de messages par des enfants  
Défilé...

10 H. : Vin d'honneur servi au Restaurant du Commerce.

La musique municipale d'Oermingen et leurs homologues de Rohrbach-les-Bitche animeront la cérémonie et le défilé, sous la protection des sapeurs-pompiers.

Cordiale invitation à tous...

## LA BANQUE ALIMENTAIRE

La Banque Alimentaire sollicitera à nouveau votre générosité pour sa 28<sup>ème</sup> Collecte Nationale de denrées alimentaires...

**COLLECTE  
LE SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014**

Salle polyvalente  
De 10 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 16 H 00



## MARCHE DE NOEL



Le lycée professionnel Ste Thérèse  
vous convie à son traditionnel

**MARCHE DE NOEL  
le DIMANCHE  
30 NOVEMBRE 2014**

**de 13 h 00 à 18 h 00**

## LES PATISSERIES DU FCO...

Le Football Club d'Oermingen vous propose sa nouvelle vente de pâtisserie...

Les membres et joueurs du club passeront prendre vos commandes chez vous...

**Vous serez livrés à domicile le  
samedi 25 octobre 2014  
à/c de 10 H.**

Vous aimez les éclairs ?

- × Café
- × Chocolat
- × Vanille

Vous préférez les Paris-Brest ?

Ou vous adorez les deux ?



Tarif unique : 1,50 € la pièce  
(paiement à la livraison)

Vous pouvez également réserver par téléphone avant le 20 octobre 2014 auprès de :

- BUCK Jacky                    Tél. : 03 88 00 51 83 ou 06 83 82 68 18
- KIEFER René                    Tél. : 03.88.00.87.88 (après 19 H.)

## CONCERT GRATUIT DE PERCUSSIONS...



En partenariat avec le Conseil Général et  
les Percussions de Strasbourg,

**L'école intercommunale de musique  
vous invite à assister à un tour du  
monde en percussion :**

**Vendredi 17 octobre 2014**

**à 20 H.**

Salle du cercle catholique  
15, rue de la Paix  
**à Keskastel**

Ce concert éducatif des Percussions de  
Strasbourg conduit à la découverte des instruments à travers un voyage sur les cinq continents...

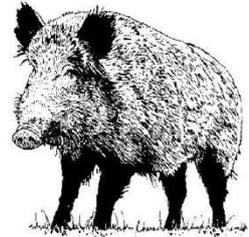
Entrée libre

## BATTUES DE CHASSE

Les locataires de chasse vous informent des dates des battues de chasse qui auront lieu sur le ban de la commune et la forêt communale d'Oermingen :

**Pour le lot de chasse KELHETTER** (entre la ferme Strohhof et la route de Keskastel) :

- \* dimanche 2 novembre 2014
- \* samedi 29 novembre et dimanche 30 décembre 2014
- \* samedi 13 décembre et dimanche 14 décembre 2014
- \* vendredi 26 décembre et samedi 27 décembre 2014
- \* samedi 10 janvier et dimanche 11 janvier 2015
- \* lundi 26 janvier 2015
- \* samedi 31 janvier et dimanche 01 février 2015



**Pour le lot de chasse de la société civile de chasse HARI (KELLER)** (en forêt communale entre la route de Keskastel et le ban de Voellerdingen) :

- \* samedi 11 octobre et dimanche 12 octobre 2014
- \* dimanche 2 novembre et lundi 3 novembre 2014
- \* samedi 15 novembre et dimanche 16 novembre 2014
- \* samedi 29 novembre et dimanche 30 novembre 2014
- \* samedi 13 décembre et dimanche 14 décembre 2014
- \* dimanche 28 décembre, lundi 29 et mardi 30 décembre 2014
- \* samedi 10 janvier et dimanche 11 janvier 2015
- \* samedi 24 janvier et dimanche 25 janvier 2015

## COMMANDE DE BOIS DE CHAUFFAGE ET B.I.L.

### Bois de chauffage en stère

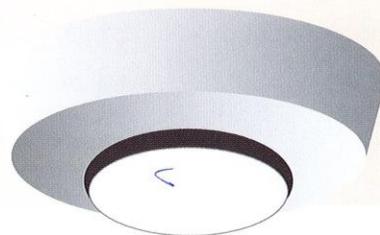
Les personnes désirant commander du bois de chauffage en stère sont priées de s'inscrire au secrétariat de la mairie, avant le 31 décembre 2014.



### Vente de BIL

Si vous êtes intéressés par l'achat de BIL, vous pouvez passer votre commande, limitée à 20 m<sup>3</sup> par foyer de la commune. Inscription également en mairie avant le 31 décembre 2014.

# LES DÉTECTEURS AUTONOMES AVERTISSEURS DE FUMÉE



## ■ QUELLE OBLIGATION POUR LES LOGEMENTS ?

Vos obligations : la loi n°2010-238 du 09 mars 2010 (journal officiel du 10 mars 2010) rend obligatoire l'installation d'un détecteur avertisseur autonome de fumée dans tous les logements.

**VOUS DEVEZ VOUS CONFORMER À CETTE OBLIGATION AVANT LE 08 MARS 2015.**

L'installation du détecteur incombe à l'occupant du logement.

## ■ OU FIXER VOTRE DÉTECTEUR DE FUMÉE ?

Le positionnement du détecteur dépend de configuration du logement. Cependant, certaines règles générales sont à respecter.

### SON EMPLACEMENT

- Dans ou près des chambres
- Dans le couloir menant aux chambres
- A distance des sources de vapeur fumée, telles que salle de bains, cuisine ou garage.

### SA POSITION

- En partie supérieure (au plafond ou à défaut en partie haute de la ou de paroi verticale)
- A distance des autres parois

Si votre logement possède plusieurs niveaux, il est recommandé de fixer un détecteur par niveau.

## ■ COMMENT INFORMER SON ASSUREUR ?

Vous devez informer votre assureur habitation de l'installation de votre détecteur de fumée grâce à une attestation, sur le modèle suivant (annexe de l'arrêté du 5 février 2013 relatif à l'application des articles R129-12 à R129-15 du code de la construction et de l'habitation, journal officiel du 14 mars 2013)

Je, soussigné, .....  
(nom, prénom de l'assuré)  
Détenteur du contrat n° .....  
(numéro du contrat de l'assuré)  
Atteste avoir installer un détecteur de fumée normalisé au .....  
(adresse de l'assuré) Conforme à la norme NF EN 14604

**UN FEU SE DECLARE TOUTES LES 2 MINUTES EN FRANCE**

## INFOS PRATIQUES

### LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Rappel des **heures d'ouverture d'hiver** de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen :

- Lundi de 13 h à 17 h
- Mardi Fermé
- Mercredi de 9 h à 12 h
- Jeudi Fermé
- Vendredi de 9 h à 12 h
- Samedi de 9 h à 12 h  
et de 13 h à 17 h

### Le site internet de la commune

Consultez le site internet de la commune :



[www.oermingen.fr](http://www.oermingen.fr)

Mail : [mairie.oermingen@wanadoo.fr](mailto:mairie.oermingen@wanadoo.fr)

**B  
I  
B  
L  
I  
O  
T  
H  
E  
Q  
U  
E**  
**O  
E  
R  
M  
I  
N  
G  
E  
N**

### Les horaires d'ouverture :

- Mardi de 17 h à 19 h**  
**Mercredi de 15 h à 17 h**  
**Vendredi de 18 h à 20 h**



Tél. : 03.88.00.33.93

Email : [bibliotheque.oermingen@orange.fr](mailto:bibliotheque.oermingen@orange.fr)

### Les horaires d'ouverture de :

#### La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi  
de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire :  
le mercredi

#### La Mairie

**Secrétariat :**  
Du lundi au vendredi :  
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h  
et le samedi :  
de 10 h à 12 h.

**Permanence Maire et Adjoint :**  
Mardi de 19 h 30 à 21 h 30  
Samedi matin sur RDV (Maire)